

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE  
L'ÉCOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT  
STRATEGIQUE (ESMS)  
EN VUE DE L'HABILITATION A DELIVRER DES  
DIPLOMES DE LICENCE**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Ababacar DIENG, Membre
- Pr. Mayoro DIOP, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Avril 2018**

## Table des matières

Introduction .....	3
I. Présentation de l'établissement .....	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	3
III. Préparation et description de la visite sur le terrain.....	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel.....	4
V. Points forts de l'établissement.....	14
VI. Points faibles de l'établissement.....	15
VII. Appréciations générales sur l'établissement.....	16
VIII. Recommandations à l'Etablissement .....	16
IX. Recommandation à l'ANAQ-Sup .....	17
X. Proposition d'avis .....	17

## **Introduction**

L'Ecole Supérieure de Management Stratégique (ESMS) a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'habilitation à délivrer des diplômes de licence. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a confié à ses experts externes la mission d'évaluer cette institution.

### **I. Présentation de l'établissement**

L'Ecole Supérieure de Management Stratégique est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 2009. Il a obtenu un agrément provisoire du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur le 29 janvier 2013 sous le n°149 /MESR/DGES/DESP/DSQ/fl. Son siège social est situé à Dakar, SIPRES 4, à Immeuble 6 route de l'aéroport.

Il forme les étudiants dans les domaines du management et de l'informatique Il les prépare au diplôme de licence.

### **II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation comprend 41 pages, sans les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés, mais le rapport n'est pas très informatif car il manque de détails et de précisions par endroits.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. La méthodologie mise en œuvre pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport a été présentée dans le rapport d'auto-évaluation.

### **III. Préparation et description de la visite sur le terrain**

#### ***a) Préparation de la visite de terrain***

Une réunion avec l'ANAQ-Sup et les autres experts a été organisée par le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-Sup le 04 décembre 2017 pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique.

#### ***b) Visite de terrain***

La visite de terrain a été effectuée le 20 décembre 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-Sup. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échanges respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

La visite a pris fin vers 17 heures.

#### **IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel**

##### **CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution**

**Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.**

##### ***Appréciation globale sur le standard :***

L'école s'est spécialisée dans les domaines du management et de l'informatique. Elle s'est donnée comme mission de former des étudiants destinés à prendre des responsabilités managériales avec une approche globale des organisations. Elle prépare au diplôme la Licence. Elle s'est fixée comme objectif d'œuvrer dans la formation et l'accompagnement des étudiants en mettant à leur disposition un programme de formation facilitant leur insertion Professionnelle. Elle s'est inscrite dans une dynamique de formation professionnelle.

L'école s'est dotée d'un plan stratégique 2015-2020 dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel. La politique de formation centrée autour de la professionnalisation conduite par l'école est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement ne s'est pas doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles devraient être décrits.

Il dispose d'un Conseil scientifique et pédagogique fonctionnel dans lequel siègent des universitaires spécialistes des domaines scientifiques pour lesquels l'école forme ses étudiants. Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par la présence de ses représentants dans le Conseil scientifique et pédagogique.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'école dispose d'un effectif de 44 enseignants dont 07 sont titulaires d'un doctorat et 05 ont un statut d'enseignant permanent (contrat à durée indéterminée). Un enseignant vacataire est titulaire d'une licence.

Le personnel administratif est composé de 18 agents y compris la Directrice générale et la Directrice des études. Ils sont qualifiés et sont tous liés à l'école par un contrat déclaré à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.

Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont en nombre suffisant et permettent à l'institut de réaliser ses objectifs.

Les ressources financières sont adéquates en raison d'un nombre important d'étudiants (879) ; elles permettent à l'école de réaliser ses objectifs. L'école n'est d'ailleurs pas endettée.

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants :

- **Un Conseil scientifique et pédagogique ;**
- **Une Direction générale ;**
- **Une direction des études.**

Le Conseil scientifique et pédagogique est l'instance qui statue sur les décisions à prendre du point de vue pédagogique. Il est fonctionnel. Les PV de ses réunions sont disponibles.

Aucun document décrivant les attributions de la Directrice générale et de la Directrice des études n'a été mis à la disposition des évaluateurs. Il n'existe aucun organe ou mécanisme de contrôle de la gestion de la Direction générale.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Les sources de financement de l'école, constituées essentiellement de frais de scolarité des étudiants et des partenaires financiers lui garantissent son autonomie.

La comptabilité est tenue par un cabinet d'expertise comptable externe qui accompagne l'école dans la confection des états financiers et les déclarations fiscales et sociales.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'école dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) mais n'a pas de Manuel Qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'école s'est dotée d'un Conseil de discipline et de gestion des conflits, d'un guide du Conseil de discipline et de gestion des conflits, d'une charte de l'étudiant, d'un code de conduite des professeurs et d'un Règlement Intérieur. Le Conseil de discipline et de gestion des conflits n'est pas fonctionnel car aucun rapport annuel de ses activités n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

## **CHAMP D’EVALUATION 2 : Offre d’études et de formation**

**Standard 2.01 : L’institution offre des enseignements conduisant à l’obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d’études et de formation déterminés. Ils s’intègrent dans l’offre d’études et de formation supérieure qui existe dans l’institution.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L’école offre actuellement 8 licences professionnelles dans les spécialités suivantes :

- Management des entreprises
- Marketing - Communication
- Commerce International
- Transport Logistique
- Informatique de gestion
- Banque Finance Assurance
- Comptabilité – Gestion
- Ressources Humaines

Cette offre est conforme aux termes de l’agrément provisoire reçu du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation. Elle est en cohérence avec les missions que s’est donné l’établissement.

Les maquettes pédagogiques correspondant à ces licences sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.

Le format des syllabi n’est pas harmonisé.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 2.02 : L’institution participe aux échanges nationaux et internationaux d’étudiant(e)s, d’enseignants.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L’offre de formation en Licence est dotée d’un système de crédits. Mais l’école ne participe pas encore de façon formelle à des programmes d’échanges nationaux et internationaux d’étudiants et d’enseignants dans le cadre de ces parcours de Licence.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 2.03 : L’institution a défini les conditions pour l’obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L’école s’est dotée d’une réglementation sur l’admission des étudiants dans les différentes filières de licence et sur le contrôle des connaissances des étudiants. Les conditions et les

modalités d'admission, de promotion et d'obtention des diplômes sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de licence.

L'examen des dossiers des étudiants de la cohorte 2016-2017 révèle que les conditions d'admission des étudiants en L1 sont conformes à la réglementation nationale en la matière.

La constitution de jurys d'examen n'a démarré qu'à compter de l'année scolaire 2016-2017. Les PV de délibération de ces jurys, bien que mal structurés, sont en cohérence avec les conditions et les modalités de promotion et d'obtention des diplômes.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'a fourni aucun rapport d'enquête de satisfaction réalisée auprès de ses étudiants. Un rapport d'une enquête d'insertion des diplômés réalisée en février 2017 a été fourni. Il ressort de ce rapport que de 2012 à 2015, le pourcentage d'insertion des diplômés a été de 23%. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'exploitation.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'a pas encore organisé l'auto-évaluation de ses programmes conformément au référentiel de l'ANAQ-Sup. Les questionnaires fournis par la Direction pour l'évaluation des enseignements par les étudiants sont très mal structurés. Ils devraient être spécifiques à chaque enseignant et les questions devraient être ouvertes.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***



### **CHAMP D’EVALUATION 3 : Recherche**

**Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l’institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L’école n’a pas d’activités de recherche.

*Conclusion sur le standard : Non atteint*

**Standard 3.02 : L’institution garantit l’intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L’école n’a fourni aucun élément prouvant l’intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation. Il n’existe pas non plus de PV de réunion de révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements.

*Conclusion sur le standard : Non atteint*

### **CHAMP D’EVALUATION 4. : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.**

*Appréciation globale sur le standard :*

Le corps enseignant est recruté par candidature spontanée de l’intéressé ou sur sollicitation d’un enseignant par l’école. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors de l’examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale.

*Conclusion sur le standard : Atteint.*

**Standard 4.02: L’institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L’école n’organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d’études etc.) de son personnel enseignant. Seul un séminaire sur le système LMD a été organisé.

*Conclusion sur le standard : Non atteint*

**Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève*****Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'a pas de politique de relève et de renforcement quantitatif et qualitatif de son personnel d'enseignement. Il ne dispose pas d'un plan de développement à moyen ou long terme de ses ressources humaines.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*****Appréciation globale sur le standard :***

L'école ne dispose d'aucun document relatif au statut c'est-à-dire à la carrière de son personnel enseignant (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Il ne peut donc offrir à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)*****Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.******Appréciation globale sur le standard :***

Le personnel administratif et technique est recruté par appel à candidatures, par candidature spontanée de l'intéressé ou par cooptation. Les compétences et qualifications techniques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens.

La promotion des PATS est faite sur la base de critères de compétence, de rendement et d'ancienneté. Elle est à la discrétion de la Direction générale.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

***Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).******Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seuls quelques séminaires sur des thèmes liés au management ont été organisés.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

## **CHAMP D’EVALUATION 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école a commencé à appliquer les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes d'études de Licence à compter de l'année universitaire 2016-2017. Les étudiants inscrits en L1 à compter de cette année-là sont titulaires du baccalauréat.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'a fourni que des données statistiques sur les taux de réussite mais pas sur les taux de promotion, d'abandon et de redoublement ainsi que sur la durée moyenne des études.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.**

***Appréciation globale sur le standard :***

Le ratio global d'encadrement est de 1 enseignant pour 21 étudiants (41 enseignants permanents et vacataires pour 879 étudiants). Il est satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école dispose de deux bureaux répartis sur deux sites chargés de l'accueil et de l'orientation des étudiants. Mais aucun rapport d'activités de ces deux bureaux n'est disponible.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'école ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements**

**Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'école est située dans deux immeubles pas très éloignés l'un de l'autre. Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'école de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salle informatique, salles des professeurs) et administratifs (bureaux) actuels, sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers.

**Conclusion sur le standard : Atteint.**

**Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'école dispose d'un réseau internet (wifi) fonctionnel, d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque virtuelle pourvues de ressources documentaires couvrant les champs scientifiques de l'école.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.**

*Appréciation globale sur le standard :*

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

L'école dispose d'une infirmerie fonctionnelle et a souscrit à un abonnement à la SUMA ASSISTANCE pour l'évacuation du personnel et des étudiants dans les centres hospitaliers les plus proches en cas d'urgence médicale.

L'hygiène est assurée par des techniciennes de surface et la sécurité par des gardiens.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération**

**Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.**

L'école a noué des partenariats au niveau national avec des collectivités locales pour la formation des d'étudiants. Mais les relations de coopération aux niveaux national et international avec des établissements d'enseignement supérieur et avec des entreprises sont très faibles (conventions avec deux institutions privées d'enseignement supérieur et avec cinq entreprises).

**Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication**

**Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'école a une plateforme de gestion informatisée qui comprend des modules relatifs à la scolarité, à la pédagogie, à la finance et à la communication. Elle est produite à l'interne et est en cours d'enrichissement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'école a développé des stratégies de communication. Sur le plan interne, les tableaux d'affichage et le mailing liste sont utilisés. Sur le plan externe, des flyers et le site web sont utilisés.

**Conclusion sur le standard : Atteint.**

## **V. Points forts de l'établissement**

### ***a) Gouvernance***

- L'existence d'un Conseil scientifique et pédagogique fonctionnel. Les PV de leurs réunions sont disponibles.
- L'existence d'un plan stratégique 2015-2020.
- La séparation entre les fonctions académiques et les fonctions administratives dans l'organigramme et le fonctionnement de l'école.
- L'adossement de l'école à un cabinet d'expertise comptable externe qui accompagne l'établissement dans la confection des états financiers et les déclarations fiscales et sociales.
- Les partenariats stratégiques avec les collectivités locales.
- La bonne gestion des dossiers des étudiants et des personnels. Toutes les pièces administratives et académiques y figurent.
- L'existence d'un bon système informatisé de gestion de la scolarité.
- L'existence d'une réglementation sur l'admission des étudiants dans les différentes filières de licence et sur la validation des parcours de formation.
- Le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1 et de validation des semestres et des années d'études.
- La bonne politique sociale à l'égard des étudiants (assurance maladie, journées d'intégration, facilités de paiements des frais de scolarité) et des personnels (protection sociale, paiement régulier des salaires et indemnités).
- La bonne santé financière.

### ***b) Offre de formation***

- Les filières de licence offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Les maquettes pédagogiques sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnels dans les activités pédagogiques.

### ***c) Ressources humaines***

- Le personnel enseignant et le personnel administratif sont en nombre suffisant et la plupart d'entre eux ont un bon niveau de qualification.

- Le recrutement d'enseignants contractuels.
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.

#### ***d) Infrastructures***

- Les locaux pédagogiques et administratifs actuels sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers.
- L'existence d'une salle informatique dotée d'ordinateurs fonctionnels.
- L'existence d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque virtuelle pourvues de ressources documentaires en lien avec les enseignements de l'école.
- Le réseau internet et le site web sont fonctionnels.
- L'existence d'une infirmerie fonctionnelle.
- L'existence d'une cafétéria pour les étudiants et les personnels.
- Les toilettes sont en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.

## **VI. Points faibles de l'établissement**

### ***a) Gouvernance***

- L'absence d'organe ou de mécanisme de contrôle de la gestion de la Direction générale de l'école.
- L'absence d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables.
- L'absence d'un manuel qualité explicitant le système de management de la qualité mis en œuvre au sein de l'école.
- Les bureaux chargés de l'accueil et de l'orientation des étudiants et des personnes intéressées ne produisent pas de rapports annuels d'activités.
- La faible relation de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe de l'école.
- Les fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants sont mal structurées. Elles doivent être spécifiques à chaque enseignant et les questions doivent être ouvertes.
- Les PV de délibération des jurys d'examens sont mal structurés et non signés.
- L'absence de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- L'absence de service dédié formellement à la scolarité (gestion des inscriptions, des emplois de temps, des parcours et des évaluations). La personne affectée à la « scolarité » est plutôt chargée de la collecte des frais d'inscription.

### ***b) Offre de formation***

- Le format des syllabi n'est pas harmonisé.

### ***c) Ressources humaines***

- Le faible niveau académique de certains enseignants. Des enseignants dont les diplômes les plus élevés sont la licence interviennent dans les parcours de licence.
- Les cumuls de fonction au sein du personnel administratif.
- Absence de plan de carrière pour le personnel enseignant.

### ***d) Infrastructures***

- L'absence d'aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap.
- L'absence d'issues de secours dans les deux sites.

## **VII. Appréciations générales sur l'établissement**

L'école a une bonne santé financière. La majorité des personnels enseignants et administratifs a un bon niveau académique et de qualification. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en mobilier et en matériel didactique. Les filières de formation sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école. Elle a une bonne relation de partenariat avec les collectivités locales.

L'école possède des points forts mais des améliorations sont à apporter en matière de gouvernance administrative et académique.

## **VIII. Recommandations à l'Etablissement**

- Mettre en place un organe ou un mécanisme de contrôle de la gestion de la Direction générale de l'école.
- Se doter d'un manuel de procédures administratives, pédagogiques, financières et comptables et d'un manuel qualité.
- Instituer la production de rapports annuels d'activités par tous les services de l'école.
- Mettre en place un service dédié formellement à la scolarité des étudiants (gestion des inscriptions, des emplois de temps, des parcours et des évaluations).
- Poursuivre le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1.
- Poursuivre la constitution de jurys d'examen et la production des PV de délibération de ces jurys.



- Offrir au personnel enseignant et au personnel administratif et technique un plan de carrière.
- Mettre en place un dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Affiner la fiche d'évaluation des enseignements.
- Affiner les PV de délibérations des jurys d'examens.
- Se doter d'un annuaire statistique.
- Harmoniser le format des syllabi et systématiser leur production.
- Nouer des relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur.
- Etablir des fiches de poste pour tout le personnel administratif et technique.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation de handicap.
- Aménager des issues de secours.

## **IX. Recommandation à l'ANAQ-Sup**

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité et l'auto-évaluation des programmes d'études.

Il est aussi fortement recommandé que l'attention des responsables de l'établissement soit attirée sur la nécessité de :

- poursuivre le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1.
- poursuivre la constitution de jurys d'examen et la production des PV de délibération de ces jurys.

## **X. Proposition d'avis**

**Habilitation à délivrer les diplômes de licence recommandée.**

# **Annexe**

## **Liste des personnes rencontrées**

### **Direction**

Pauline Lafortune EDIMA, Directrice générale  
Aissata SALL, Directrice des études  
Abdoulaye DIOP, Responsable pédagogique  
Lamina SANGHARE  
Soukeyna N. MBOW, Responsable de la CIAQ

### **Enseignants**

Baye Cheikh TOURE  
Doudou Mbaye NDIAYE  
Sarah Aristide NGAN  
Nicanor WANDJI FABO  
Mouhamadou DIA  
Mamadou NDIAYE

### **Etudiants**

Mamdou Mariane KONATE  
Toumany SANE  
Khadidiatou NDAO  
Aïssatou BA

### **Personnel administratif, technique et de service**

Emmanuel Maurice DIOKH  
Fatoumata DIOULDE BALDE  
Mamadou GUEYE  
Médoune GUEYE  
Ndeye Lena NDIAYE  
Rokyaya TOP